

Procès-verbal

276^e réunion du Comité de direction

24 et 25 février 2023 - 9 h à 17 h (heure de l'Est)
Hôtel Ottawa Marriott, Ottawa (Ontario)

Sont présents :

Membres du Comité de direction :

Peter McInnis, président (ST.FXAUT), président d'assemblée
Yalla Sangaré, trésorier (APPBUSA)
Robin Whitaker, vice-présidente (MUNFA)
Brenda Austin-Smith, présidente sortante (UMFA)
Patrick Noël, représentant ordinaire (Francophone) (APPUSB)
Shirley Chau, représentante ordinaire (Général) (UBCFA)
Claudia Steinke, représentante ordinaire (Général) (ULFA)
Chantale Jeanrie, représentante ordinaire (Québec) (SPUL)
Kate Cushon, présidente, Comité des bibliothécaires et des archivistes (URFA)
Marvin Claybourn, coprésident, Comité de l'équité (FAUST)
Susan Spronk, coprésidente, Comité de l'équité (APUO)
Larry Savage, président, Comité de la négociation collective et de l'organisation (BUFA)
Alison Hearn, présidente, Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi (UWOFA)
Nick Papatheodorakos, président, Comité du personnel académique contractuel (CUPFA)
David Robinson, directeur général

Personnel de l'ACPPU :

Tony Cantin, directeur des finances, ressources humaines et opérations
Sarah Godwin, avocate principale et directrice des services juridiques et des relations de travail
Justine De Jaegher, directrice des actions politiques et des communications
Margaret McGovern-Potité, chef des services exécutifs

N'a pu assister :

Susan Spronk, coprésidente, Comité de l'équité (APUO)



Peter McInnis // PRESIDENT // PRÉSIDENT // ST. FRANCIS XAVIER

Brenda Austin-Smith // Manitoba

Shirley Chau // British Columbia

Marvin Claybourn // St. Thomas

Kate Cushon // Regina

Alison Hearn // Western Ontario

Chantale Jeanrie // Université Laval

Patrick Noël // Saint-Boniface

David Newhouse // Trent

Nick Papatheodorakos // Concordia Part-Time

David Robinson // Ex-Officio CAUT Executive Director

Yalla Sangaré // Sainte-Anne

Larry Savage // Brock

Susan Spronk // Ottawa

Claudia Steinke // Lethbridge

Robin Whitaker // Memorial

VENDREDI 24 FÉVRIER

9 h

Le président de l'ACPPU souhaite la bienvenue aux membres et souligne que la présente réunion se tient sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin Anishnaabeg.

01. Adoption de l'ordre du jour

AUSTIN-SMITH/CHAU : QUE l'ordre du jour soit adopté en l'état.

02. Approbation des procès-verbaux du Comité de direction

a. Réunion du Comité de direction des 23 et 24 novembre 2022

SANGARÉ/WHITAKER : QUE le procès-verbal de la réunion susmentionnée soit approuvé en l'état.

ADOPTÉE

03. Suivi des réunions précédentes

a. Revue de la liste des mesures à prendre

La liste des mesures à prendre est passée en revue.

04. Rapport du président

Le président rend compte des activités auxquelles il a pris part depuis la réunion du Comité de direction des 23 et 24 novembre 2022. Il a participé au forum pour les agents et agentes principaux des griefs les 9 et 10 décembre, de même qu'au forum pour les présidents et présidentes les 13 et 14 janvier, qui a porté sur les tendances en matière de négociation collective, l'identité autochtone, les procédures sous le régime de la LACC et les questions de gouvernance. Il a souligné le succès de la 6^e Conférence de l'ACPPU sur l'équité qui s'est tenue en format hybride les 10 et 11 février. La conférence, placée sous le thème *Le militantisme pour promouvoir l'équité*, a permis aux participants et participantes d'explorer les moyens de faire progresser l'équité sur leur campus. L'événement a réuni plus de 120 personnes et a reçu des échos positifs. Par ailleurs, le président a participé à des événements organisés dans le cadre de la Semaine de l'utilisation équitable (20 au 24 février), notamment un webinaire sur le thème de l'utilisation équitable et des droits des utilisateurs. Il a également participé virtuellement à plusieurs événements et activités des associations membres, notamment : l'assemblée générale des membres de l'association du personnel académique de l'Université de Lethbridge (ULFA) (13 décembre) et l'assemblée générale des membres de l'association du personnel académique de l'Université Carleton (CUASA) (31 janvier).

05. Rapport du directeur général

a. Affaires et questions relatives à la liberté académique

i. Laval (Provost)

Le directeur général fait le point sur l'affaire du professeur Patrick Provost (Université Laval) qui a été suspendu pour avoir tenu des propos mettant en doute l'efficacité du vaccin contre la COVID-19. Le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL) a déposé un grief dans cette affaire.

Est inclus dans le dossier de réunion : L'Université Laval doit rectifier le tir afin de respecter la Loi sur la liberté académique en milieu universitaire, FQPPU, 23 décembre 2022.

ii. Université Simon-Fraser

Le directeur général fait état des préoccupations exprimées par l'association du personnel académique de l'Université Simon-Fraser (SFUFA) au sujet de l'ingérence de l'administration dans l'indépendance de son comité d'éthique de la recherche (CER).

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Lettre de l'ACPPU au recteur et vice-chancelier Johnson, Université Simon-Fraser (SFU), concernant le comité d'éthique de la recherche de la SFU, 27 janvier 2023; (2) Mettre l'éthique de la recherche et la gouvernance collégiale à l'épreuve : L'agitation à la SFU.

iii. Université du Cap-Breton

Le directeur général signale que l'ACPPU a envoyé une lettre dans laquelle elle exprime ses préoccupations en matière de liberté académique au sujet de la décision des Presses de l'Université de Toronto de procéder à un examen de l'article *Challenging "Apartheid" on the Canadian Airwaves: The Community Media Advocacy Centre's Critical and Intersectional Approach to Broadcasting Policy Advocacy, Scholarship, and Education*.

Est incluse dans le dossier de réunion : Lettre de l'ACPPU à Sandra Shaw, directrice de la rédaction et de la production, UTP Journals, avis de rétractation de l'UTP, 1^{er} février 2023.

iv. Université de Lethbridge

Le directeur général fait état des préoccupations exprimées au sujet de la décision de l'Université de Lethbridge d'annuler une conférence prévue sur le campus par la professeure Frances Widdowson.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Lettre de l'ACPPU à Michael Mahon, président et vice-chancelier, Université de Lethbridge, conférence annulée, 31 janvier 2023; (2) Minister says Alberta to 'strengthen' free speech on campuses as U of L halts controversial lecture, par Joel Dryden,

CBC News, 31 janvier 2023; (3) University of Lethbridge says speech from controversial professor moved off campus, Ose Irete et Joel Dryden, CBC News, 30 janvier 2023; (4) ULFA Executive Statement About the Controversy on Campus, comité de direction de l'ULFA, 30 janvier 2023.

v. Partenariats de recherche avec la Chine

Le directeur général indique que le gouvernement canadien a demandé aux organismes subventionnaires fédéraux de cesser de financer des projets de recherche comportant des partenariats ayant des liens avec des services militaires ou de sécurité de gouvernements étrangers.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Ottawa urged to issue directive to universities halting joint research with Chinese military scientists, Robert Fife, chef du bureau d'Ottawa, et Steven Chase, journaliste parlementaire principal, Globe and Mail, 30 janvier 2023; (2) Canadian universities conducting joint research with Chinese military scientists, Robert Fife, chef du bureau d'Ottawa, et Steven Chase, journaliste parlementaire principal, Globe and Mail, 30 janvier 2023; (3) Ottawa ends all research funding with Chinese military and state security institutions, Robert Fife, chef du bureau d'Ottawa et Steven Chase, journaliste parlementaire principal, Globe and Mail, 14 février 2023; (4) Government should broaden ban on research funding to cover any 'foreign dictatorship,' Poilievre says, Peter Zimonjic, CBC News, 15 février 2023.

vi. Université Hamline

Le directeur général fait état des préoccupations en matière de liberté académique suscitées par le licenciement d'une professeure de l'Université Hamline pour avoir affiché le portrait du prophète Mahomet dans sa salle de classe dans le cadre de son enseignement.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) A Lecturer Showed a Painting of the Prophet Muhammad. She Lost Her Job., Vimal Patel, The NY Times, 8 janvier 2023; (2) Blasphemy is NOT a DEI Issue, Joan W. Scott, The Chronicle for Higher Education, 17 janvier 2023; (3) Academic Freedom vs. Rights of Muslim Students, Scott Jaschik, Inside Higher Ed, 3 janvier 2023; (4) Hamline Should Reinstate Instructor, AAUP, 6 janvier 2023.

vii. Université Harvard

Le directeur général relate la controverse suscitée par la décision de la John F. Kennedy School of Government de l'Université de Harvard de ne pas offrir à Kenneth Roth, ancien directeur de Human Rights Watch (HRW), un poste de boursier au sein de l'école. L'université est revenue sur sa décision, celle-ci ayant essuyé de nombreuses critiques.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Harvard blocks role for former Human Rights Watch head over Israel criticism, Chris McGreal, The Guardian, 6 janvier 2023; (2) A Vetted Harvard Appointment, Colleen Flaherty, Inside Higher Ed, 9 janvier 2023; (3) Harvard Kennedy School condemned for denying fellowship to Israel critic, Chris McGreal, The

Guardian, 8 janvier 2023; (4) *Harvard reverses decision on role for Israel critic after outcry*, Chris McGreal, *The Guardian*, 19 janvier 2023; (5) *Why the Godfather of Human Rights Is Not Welcome at Harvard*, Michael Massing, *The Nation*, 5 janvier 2023.

viii. Floride

Le directeur général fait état des pressions inquiétantes exercées aux États-Unis pour interdire l'enseignement de la théorie critique de la race (TCR). Il souligne que la Floride et plusieurs autres États ont adopté des lois interdisant aux collèges publics d'enseigner la TCR.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Muzzled by DeSantis, Critical Race Theory Professors Cancel Courses or Modify Their Teaching, Daniel Golden, *ProPublica & the Atlantic*, 3 janvier 2023; (2) *Florida College System Presidents Statement on Diversity, Equity, Inclusion and Critical Race Theory*, Florida College System Presidents, 18 janvier 2023; (3) *What Is Happening in Florida?*, Francie Diep et Emma Pettit, *The Chronicle of Higher Education*, 30 janvier 2023.

ix. Université du Nouveau-Brunswick

Le directeur général met en lumière une affaire à l'Université du Nouveau-Brunswick concernant un professeur qui a commenté le doctorat obtenu par Doug Mastriano dans cet établissement. L'université a accusé le professeur de violation de la vie privée.

x. Université St. Thomas

Le directeur général fait état d'un incident survenu à l'Université St. Thomas concernant un professeur critiqué pour avoir utilisé en classe des documents historiques qui emploient ce qui est désormais considéré comme un terme offensant pour décrire les Innus et les Inuits.

xi. Université Dalhousie

Le directeur général indique qu'il a été contacté au sujet d'un éventuel cas d'atteinte à la liberté académique à l'Université de Dalhousie, mais qu'il attend des précisions à ce sujet.

xii. Université de Winnipeg

Le directeur général fait état d'un cas à l'Université de Winnipeg concernant des plaintes d'étudiants sur le matériel de cours et le choix de la terminologie.

b. Service d'arbitrage

i. Mount Royal (Widdowson)

Le directeur général fait le point sur le licenciement de la professeure Frances Widdowson à l'Université Mount Royal. L'ACPPU fournit une aide juridique à la

Mount Royal Faculty Association (MRFA) par l'entremise du service d'arbitrage de l'ACPPU. Les audiences ont eu lieu du 16 au 27 janvier. S. Godwin présente un rapport sur l'état d'avancement des audiences.

ii. Bishop's (Stonebanks)

Le directeur général fait le point sur le licenciement du professeur Christopher Darius Stonebanks à l'Université Bishop's. L'ACPPU offre un soutien juridique à l'Association des professeurs de l'Université Bishop's (APBU) par l'entremise du service d'arbitrage de l'ACPPU. S. Godwin présente un rapport sur l'état d'avancement des audiences. D'autres dates d'audience ont été fixées jusqu'en septembre.

iii. Université de Toronto

Le directeur général fait une mise à jour sur le grief collectif concernant l'affaire Azarova à l'Université de Toronto.

c. Affaires et décisions juridiques

i. Université métropolitaine de Toronto

Le directeur général rend compte d'une décision d'arbitrage rendue à l'Université métropolitaine de Toronto concernant les médias sociaux.

ii. Collège Humber et SEFPO

Le directeur général fait état d'une décision préjudicielle concernant la recevabilité du témoignage d'expert dans une affaire d'arbitrage portant sur la liberté académique au Collège Humber.

iii. Université du Cap-Breton

Le directeur général résume une décision de contrôle judiciaire concernant l'exclusion du corps professoral de certaines parties des réunions du conseil d'administration.

iv. Dalkir (UNB)

Le directeur général résume la décision de contrôle judiciaire concernant le grief Dalkir. La Cour a confirmé la décision de la commission d'arbitrage qui avait ordonné à l'université de promouvoir le professeur Dalkir.

d. Dossiers divers

i. Revendications identitaires des autochtones

Le directeur général soulève la question des fausses déclarations d'identité autochtone. Il fait remarquer que, dans le cadre du Forum pour les présidents et présidentes tenu en janvier, l'ACPPU a examiné plusieurs cas

très médiatisés, et a discuté des pratiques qui devraient être adoptées dans les campus canadiens et du rôle des associations de personnel académique dans ce domaine.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Indigenous prof says UBC's silence on Turpel-Lafond controversy casts 'shadow' on institution, Geoff Leo, CBC News, 10 janvier 2023; (2) To no one's surprise, UBC botches Mary Ellen Turpel-Lafond's departure, Gary Mason, chroniqueur aux affaires nationales, Globe and Mail, 8 janvier 2023.

e. Affaires internationales

i. Internationale de l'Éducation

Le directeur général signale que l'Internationale de l'Éducation (IE) tiendra son congrès mondial du 11 au 13 juillet 2023 en mode virtuel et qu'il tiendra un congrès complet en présentiel en 2024. La conférence de l'IE sur l'enseignement supérieur et la recherche est prévue pour le mois d'octobre au Mexique.

ii. Partenariats de solidarité

Association du personnel académique des universités (Kenya)

Le directeur général signale que le président et lui-même participeront à l'atelier de formation en leadership de l'Association du personnel académique des universités du Kenya, en mars 2023.

06. Questions relatives aux membres

a. Questions découlant de l'assemblée du Conseil

i. Laurentienne

Le directeur général signale qu'à la suite de la motion adoptée lors de l'assemblée du Conseil de novembre, il a étudié la possibilité de créer un fonds de soutien pour les membres de l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APUL) touchés par la perte d'emploi. D'importants obstacles juridiques et opérationnels empêchent l'ACPPU de gérer directement un tel fonds, mais celle-ci travaille avec l'APUL pour explorer une solution locale.

ii. Comités d'éthique de la recherche

Le directeur général indique que l'ACPPU prévoit de mener une enquête auprès de ses membres afin d'évaluer leurs expériences avec les comités d'éthique de la recherche.

b. Association mcgillienne des professeur.e.s de droit

Le directeur général fait le point sur le processus d'accréditation de l'Association mcgillienne des professeur.e.s de droit de McGill (AMPD). Cette dernière a reçu

l'approbation pour devenir un syndicat accrédité et soumet une demande d'adhésion à l'ACPPU. L'administration de McGill conteste la décision de la commission des relations de travail. L'ACPPU aide l'association au tribunal du travail.

c. SEFPO

Le directeur général fait état de la couverture médiatique des allégations de détournement de fonds syndicaux par l'ancienne direction du SEFPO.

d. Université de l'Ontario français

Le directeur général signale que l'ACPPU aide la nouvelle Université de l'Ontario français à mener à bien sa campagne d'accréditation. L'employeur conteste la composition de l'unité de négociation.

e. Nouveaux membres associés

La liste des nouveaux membres associés est incluse dans le dossier de réunion à titre informatif.

Est incluse dans le dossier de réunion : Liste des nouveaux membres associés.

f. Composition des comités permanents

Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi

NOËL/PAPATHEODORAKOS : QU'il soit recommandé au Conseil de ratifier la liste des nouveaux membres désignés en vue de pourvoir aux sièges vacants au Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi.

ADOPTÉE

Comité de la négociation collective et de l'organisation

AUSTIN-SMITH/WHITAKER : QU'il soit recommandé au Conseil de ratifier la liste des nouveaux membres désignés en vue de pourvoir aux sièges vacants au Comité de la négociation collective et de l'organisation.

ADOPTÉE

Comité de l'équité

CHAU/JEANRIE : QU'il soit recommandé au Conseil de ratifier la liste des nouveaux membres désignés en vue de pourvoir aux sièges vacants au Comité de l'équité.

ADOPTÉE

Comité des bibliothécaires et des archivistes

CUSHON/CHAU : QU'il soit recommandé au Conseil de ratifier la liste des nouveaux membres désignés en vue de pourvoir aux sièges vacants au Comité des bibliothécaires et des archivistes.

ADOPTÉE

Est incluse dans le dossier de réunion : Liste des postes vacants au sein des comités de 2023

g. Prix Bernice-Schrank

Le Comité de direction étudie une mise en candidature au Prix Bernice-Schrank.

h. Université d'Athabasca

Le directeur général rend compte des problèmes de gouvernance soulevés par l'Athabasca University Faculty Association (AUFA) à la suite du licenciement du recteur de l'université.

Est inclus dans le dossier de réunion : Alberta minister denies influence in removal of Athabasca University president, Alanna Smith, The Globe and Mail, 8 février 2023.

12 – DÎNER

13 h30 – REPRISE DE LA RÉUNION

07. Actions politiques et communications

a. Relations gouvernementales

i. Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)

J. De Jaegher, directrice des actions politiques et des communications, fait état des démarches entreprises pour soustraire les établissements publics d'enseignement postsecondaire à l'application de la LACC. Elle met l'accent sur trois textes législatifs fédéraux pertinents : les projets de loi C-228, C-309 et S-215. Elle met en évidence également les efforts de plaidoyer déployés pour que l'engagement soit inclus dans le budget fédéral de 2023 et dans la loi de mise en œuvre associée. Elle souligne les réunions tenues récemment avec les ministres du Travail et de l'Innovation, de la Science et du Développement économique (ISDE).

Est inclus dans le dossier de réunion : L'ACPPU appuie la demande d'une enquête publique sur la crise de l'Université Laurentienne, article de l'ACPPU, 6 décembre 2022.

ii. Droit d'auteur

J. De Jaegher rend compte de la nouvelle coalition *L'utilisation équitable, ça fonctionne!* et de son site web, des réunions tenues avec des représentants de Héritage et d'ISDE, et des activités de la semaine de l'utilisation équitable de 2023.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Feds owe it to Canadian public to address the harm caused by copyright term extension, Mark Swartz, The Hill Times, 19 janvier 2023; (2) L'utilisation équitable, ça fonctionne, ABRC.

iii. Projet de loi 26

J. De Jaegher met en lumière le mémoire présenté au gouvernement de l'Ontario concernant le projet de loi 26, *Loi de 2022 renforçant les établissements d'enseignement postsecondaire et les étudiants*, dans lequel sont détaillées les préoccupations relatives à la limitation des principes de justice naturelle, à la *Loi sur les relations de travail* et au libellé des conventions collectives négociées.

Est incluse dans le dossier de réunion : Lettre de l'ACPPU au Comité permanent de la politique sociale de l'ALO – mémoire sur le projet de loi 26, 22 novembre 2022.

iv. Étude sur les effectifs de santé au Canada

J. De Jaegher met en lumière le mémoire présenté au Comité permanent fédéral de la santé concernant la « pénurie derrière l'autre pénurie », dans lequel est détaillée la baisse des postes permanents de professeurs et professeures de sciences infirmières et des autres postes professionnels médicaux dans les collèges et les universités.

Est incluse dans le dossier de réunion : Lettre de l'ACPPU au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes, 22 décembre 2022.

v. Budget fédéral de 2023

J. De Jaegher indique que le mémoire prébudgétaire de l'ACPPU renferme des recommandations pour un transfert fédéral dédié à l'enseignement postsecondaire et pour le financement de la recherche fondamentale, entre autres. On s'attend à ce que le budget soit axé sur des initiatives de transition, sur une nouvelle annonce de l'engagement précédent de supprimer les taux d'intérêt sur les prêts étudiants fédéraux, et éventuellement sur un certain financement de la recherche appliquée et des étudiants diplômés.

Est inclus dans le dossier de réunion : Protecting Public Post-Secondary Education and Research – Federal Opportunities for Leadership, Mémoire présenté par l'ACPPU dans le cadre des consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral de 2023, octobre 2022.

b. Rapport sur les campagnes

vi. Gouvernance

J. De Jaegher rend compte du répertoire de ressources en ligne sur la gouvernance, en cours d'élaboration avec le comité de la gouvernance. Elle souligne les plans de campagne nationaux, y compris l'identification des possibilités de négociation à l'échelle locale et les victoires de campagne sur la gouvernance collégiale, la promotion des victoires et des pratiques exemplaires, ainsi qu'une série d'activités éducatives associées.

vii. Financement

J. De Jaegher rend compte de la planification d'une campagne de financement dédié à l'éducation postsecondaire en amont de l'examen du Transfert social canadien de 2024 et de la tenue probable d'élections fédérales. La campagne comportera des sondages et des tests de messages, des actions et des événements locaux (une série d'assemblées publiques), une stratégie d'engagement numérique et des relations ciblées avec les pouvoirs publics.

c. Programme de formation

viii. Cours offerts à l'échelle nationale

J. De Jaegher fait le point sur les cours offerts jusqu'à présent et sur les cours à venir, y compris sur les négociations et le traitement des griefs en mars.

Est incluse dans le dossier de réunion : Note 2305 concernant les cours de l'ACPPU offerts à l'hiver 2023, 27 janvier 2023.

ix. Trousse de l'équité

J. De Jaegher fait état des nouvelles ressources présentées dans la trousse de l'équité, notamment des études de cas sur les mesures d'adaptation, le recrutement groupé, l'utilisation d'enquêtes d'opinion auprès des étudiants, les griefs sur l'équité en matière d'emploi, et une nouvelle section « passer à l'action » pour agir sur les questions de liberté académique et d'équité. Elle indique que le contenu de la trousse sert de base à un atelier révisé sur l'équité pour un projet pilote d'été et à des webinaires thématiques pour l'année 2023-2024.

x. Liberté académique

J. De Jaegher rend compte de la construction d'un modèle en ligne sur le site web actuel du portail sur la liberté académique.

xi. Actions syndicales

J. De Jaegher constate un nombre important de demandes de formation sur la préparation aux actions syndicales de la part des associations et la nécessité probable d'élaborer un cours national sur ce type de formation.

d. Communications

xii. Rapport du comité des publications

R. Whitaker, présidente du comité de rédaction, fait le point sur le Journal de l'ACPPU et souligne que le comité recherche des articles pour un prochain numéro spécial consacré au travail des bibliothécaires et des archivistes.

Est incluse dans le dossier de réunion : Note 2304 sur l'appel à contributions – « Le militantisme syndical des travailleurs de l'information de l'enseignement postsecondaire, 25 janvier 2023.

08. Relations de travail et services juridiques

a. Rapport sur la négociation collective et les services juridiques

S. Godwin fait le point sur les services juridiques de l'ACPPU. L'équipe juridique de l'ACPPU conseille la Mount Royal Faculty Association dans une affaire de licenciement qui soulève des questions de liberté académique. Deux semaines d'audiences ont été achevées en janvier 2023 et plusieurs autres semaines sont prévues entre mai et octobre 2023.

Nous sommes co-conseillers de la Bishop's University Faculty Association dans une autre affaire de licenciement. Plusieurs dates d'audience sont fixées d'ici à septembre 2023.

L'ACPPU a déposé une objection au tarif proposé par Access Copyright pour les universités.

La date limite de l'enquête sur l'état de la profession académique dans l'enseignement postsecondaire a été reportée au 27 janvier 2023.

Le personnel de recherche a produit des feuilles de calcul sur la composition du conseil d'administration et du sénat et a mis à jour la base de données des allocations de la CAS. Celle-ci sera publiée dans les prochaines semaines.

S. Godwin présente un résumé de l'état des négociations collectives.

Elle signale également la parution des publications suivantes : *L'Actualité en négociation – Garantir la transparence financière et opérationnelle*; un nouveau numéro de *Faits et chiffres* et une mise à jour de *L'Actualité en négociation sur les « heures réputées » travaillées pour les fins de d'assurance-emploi*.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Faits et chiffres de l'ACPPU, janvier 2023; (2) Actualité en négociation de l'ACPPU – Garantir la transparence financière et opérationnelle, janvier 2023.

09. Rapports des comités et des groupes de travail

a. Rapports des comités permanents

i. Liberté académique et permanence de l'emploi

A. Hearn, présidente du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, rend compte des travaux du comité. Ce dernier se réunira en mars et poursuivra ses travaux sur le développement d'un portail et d'un atelier sur la liberté académique.

ii. Personnel académique contractuel

N. Papatheodorakos, président du Comité du personnel académique contractuel, rend compte des travaux du comité. Ce dernier se réunira en

mars pour planifier le programme et les séances de la conférence du personnel académique contractuel prévue pour les 20 et 21 octobre 2023, qui aura pour thème « Les nombreux visages du PAC ».

iii. Négociation collective et organisation

L. Savage, président du Comité de la négociation collective et de l'organisation, rend compte des travaux du comité. Ce dernier met actuellement la dernière main aux préparatifs du Forum sur la négociation collective et l'organisation, qui doit se tenir les 24 et 25 mars à Ottawa, et qui aura pour thème « Préparer le terrain : S'organiser pour réussir ». Les panels du forum sont les suivants : négocier et s'organiser pour une gouvernance collégiale; préparation et organisation de la grève; gains d'équité réalisés à la table. Le comité tiendra sa réunion régulière le 23 mars, juste avant le forum. L. Savage indique que le groupe de travail chargé par le comité de réviser et de mettre à jour le Manuel de grève de l'ACPPU est sur le point d'achever ses travaux.

iv. Équité

M. Claybourn, président du Comité de l'équité, rend compte des travaux du comité. Il souligne que la conférence sur l'équité, qui s'est tenue les 10 et 11 février en format hybride, a suscité des réactions très positives de la part des participants et participantes. Un débriefing officiel sera bientôt organisé et permettra de recueillir davantage d'interaction. Le comité a également tenu sa réunion régulière le 9 février, avant la conférence. M. Claybourn suggère que l'on envisage de modifier la nature de la conférence pour en faire un forum destiné aux responsables des questions d'équité et aux militants et militantes. Le comité a proposé des modifications à son mandat qui seront soumises à l'examen du Comité de direction.

v. Bibliothécaires et archivistes

K. Cushon, présidente du Comité des bibliothécaires et des archivistes, rend compte des travaux du comité. Ce dernier se réunira en mars. K. Cushon souligne que les membres du comité ont soulevé des préoccupations relativement à la question du « partage de bureau » et qu'il pourrait être intéressant d'élaborer un document de travail ou une politique à ce sujet.

b. Rapports des comités relevant du Comité de direction

i. Francophones

P. Noël, président du Comité des francophones, rend compte des travaux du comité. Celui-ci en est aux premiers stades de la planification de la conférence prévue pour février 2024.

ii. Gouvernance

R. Whitaker, vice-présidente de l'ACPPU et coprésidente du Comité de la gouvernance, fait le point sur les travaux du comité. Ce dernier continue à mettre l'accent sur le développement du référentiel en ligne des ressources de gouvernance. La date de publication est prévue après l'assemblée du Conseil. Le comité continue à fournir aide et conseils aux associations sur les questions de gouvernance.

c. Rapports des groupes de travail

i. Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones

D. Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone), indique que le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones en est aux premiers stades de la planification de la conférence des autochtones prévue pour octobre 2024 et se concentre sur le recrutement de nouveaux membres au sein du groupe.

16 h 30 – SUSPENSION DE LA RÉUNION

SAMEDI 25 FÉVRIER

9 h

10. Questions financières

a. Rapports financiers

i. Rapport du trimestre clos le 31 décembre 2022

Y. Sangaré, trésorier, présente le rapport du trimestre clos le 31 décembre 2022.

Est inclus dans le dossier de réunion : Rapport du trimestre clos le 31 décembre 2022.

b. Projet de budget 2023-2024

Y. Sangaré, trésorier, présente le projet de budget 2023-2024.

SANGARÉ/JEANRIE : QUE le Comité de direction recommande au Conseil d'adopter le projet de budget 2023-2024.

ADOPTÉE

Est inclus dans le dossier de réunion : Budget de l'ACPPU proposé pour 2023-2024.

c. Demandes d'aide financière

Aucune demande d'aide financière n'est à l'étude.

d. Demandes de dégagement

Le Comité de direction étudie une demande du représentant ordinaire de l'ACPPU (Autochtone), D. Newhouse, pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université Trent. D. Newhouse s'abstient de participer à la discussion.

SANGARÉ/NOËL : QUE le Comité de direction approuve la demande de D. Newhouse pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université Trent.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande du co-président de l'équité de l'ACPPU, M. Claybourn, pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université St. Thomas. M. Claybourn s'abstient de participer à la discussion.

JEANRIE/CHAU : QUE le Comité de direction approuve la demande de M. Claybourn pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université St. Thomas.

ADOPTÉE

Le Comité de direction étudie une demande du représentant ordinaire de l'ACPPU (francophone), P. Noël, pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université de Saint-Boniface. P. Noël s'abstient de participer à la discussion.

WHITAKER/NOËL : QUE le Comité de direction approuve la demande de P. Noël pour que ses crédits de dégagement soient versés dans un compte de recherche qui sera administré par l'Université de Saint-Boniface.

ADOPTÉE

11. Énoncés de principes de l'ACPPU

a. Examen quinquennal

i. Lanceurs d'alerte et alertes professionnelles

Le Comité de direction recommande que la modification de forme ci-après soit apportée à l'énoncé de principes sur les lanceurs d'alerte et les alertes professionnelles et que ce document soit revu dans cinq ans.

- modifier le point h comme suit : « La politique devrait prendre en considération le potentiel de vulnérabilité supplémentaire auquel sont exposés les Autochtones et les groupes ~~méritant~~ **en quête d'équité.** »

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur les lanceurs d'alerte et les alertes professionnelles; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur les lanceurs d'alerte et les alertes professionnelles.

ii. Communications savantes

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur les communications savantes soit renvoyé au Comité des bibliothécaires et des archivistes pour qu'il le revoie dans le cadre d'un examen quinquennal.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur les communications savantes; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur les communications savantes.

iii. Refus d'engager un universitaire pour des motifs de parenté

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur le refus d'engager un universitaire pour des motifs de parenté soit maintenu en l'état et qu'il soit revu dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur le refus d'engager un universitaire pour des motifs de parenté; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur le refus d'engager un universitaire pour des motifs de parenté.

iv. Éducation postsecondaire et recherche

CHAU/WHITAKER : QUE le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes révisé sur l'éducation postsecondaire et la recherche soit approuvé puis transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur l'éducation postsecondaire et la recherche; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur l'éducation postsecondaire et la recherche.

v. Reconnaissance de la valeur de la diffusion de la recherche en français

Le Comité de direction recommande que la modification de forme ci-après soit apportée à l'énoncé de principes sur la reconnaissance de la valeur de la diffusion de la recherche en français et que ce document soit revu dans cinq ans.

- au quatrième point de la version anglaise, remplacer l'auxiliaire « must » par « shall ».

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur la reconnaissance de la valeur de la diffusion de la recherche en français; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur la reconnaissance de la valeur de la diffusion de la recherche en français.

vi. Négociation collective

Le Comité de direction approuve les révisions de forme apportées à l'énoncé de principes sur la négociation collective et prévoit le prochain examen de l'énoncé dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur la négociation collective; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur la négociation collective.

vii. Grievs

Le Comité de direction approuve les révisions de forme apportées à l'énoncé de principes sur les griefs et prévoit le prochain examen de l'énoncé dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur les griefs; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur les griefs.

viii. Universités privées

Après avoir examiné l'énoncé de principes sur les universités privées, le Comité de direction convient de créer un sous-comité du Comité de direction chargé d'examiner l'énoncé. Le sous-comité est composé de R. Whitaker, L. Savage et B. Austin-Smith.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur les universités privées; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur les universités privées.

ix. Statut académique des bibliothécaires et leur participation à la gouvernance

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur le statut académique des bibliothécaires et leur participation à la gouvernance soit renvoyé au Comité des bibliothécaires et des archivistes et qu'il soit revu dans le cadre d'un examen quinquennal.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur le statut académique des bibliothécaires et leur participation à la gouvernance; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur le statut académique des bibliothécaires et leur participation à la gouvernance.

x. Liberté académique et politiques de respect en milieu de travail

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur la liberté académique et les politiques de respect en milieu de travail soit maintenu en l'état et que ce document soit revu dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur la liberté académique et les politiques de respect en milieu de travail; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur la liberté académique et les politiques de respect en milieu de travail.

xi. Enseignement à distance et en ligne

Le Comité de direction approuve les révisions de forme de l'énoncé de principes sur l'enseignement à distance et en ligne et prévoit le prochain examen de l'examen dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur l'enseignement à distance et en ligne; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur l'enseignement à distance et en ligne.

xii. Lignes directrices de l'ACPPU pour la nomination et l'évaluation des bibliothécaires universitaires et autres administrateurs de bibliothèque exclus de l'unité de négociation

Le Comité de direction recommande que les lignes directrices de l'ACPPU pour la nomination et l'évaluation des bibliothécaires universitaires et autres administrateurs de bibliothèque exclus de l'unité de négociation soient renvoyées au Comité des bibliothécaires et des archivistes pour qu'il le revoie dans le cadre d'un examen quinquennal.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Lignes directrices de l'ACPPU pour la nomination et l'évaluation des bibliothécaires universitaires et autres administrateurs de bibliothèque exclus de l'unité de négociation; (2) Formulaire de suivi du document-Lignes directrices de l'ACPPU pour la nomination et l'évaluation des bibliothécaires universitaires et autres administrateurs de bibliothèque exclus de l'unité de négociation.

xiii. Statut de membre du personnel académique des étudiants des cycles supérieurs

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur le statut de membre du personnel académique des étudiants des cycles supérieurs soit renvoyé au Comité du personnel académique contractuel pour qu'il le revoie dans le cadre d'un examen quinquennal.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur le statut de membre du personnel académique des étudiants des cycles supérieurs; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur le statut de membre du personnel académique des étudiants des cycles supérieurs.

xiv. Violence sexuelle dans les établissements postsecondaires

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires soit maintenu en l'état et que ce document soit revu dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires.

xv. Coenseignement

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur le coenseignement soit renvoyé au Comité du personnel académique contractuel pour qu'il le revoie dans le cadre d'un examen quinquennal.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur le coenseignement; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur le coenseignement.

xvi. Droit humain des femmes à l'équité

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur le droit humain des femmes à l'équité soit maintenu en l'état et que ce document soit revu dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur le droit humain des femmes à l'équité; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur le droit humain des femmes à l'équité.

xvii. Conseil des bibliothécaires

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur le conseil des bibliothécaires soit renvoyé au Comité des bibliothécaires et des archivistes pour qu'il le revoie dans le cadre d'un examen quinquennal.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur le conseil des bibliothécaires; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur le conseil des bibliothécaires.

xviii. Liberté académique, communications électroniques et médias sociaux

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur la liberté académique, les communications électroniques et les médias sociaux soit maintenu en l'état et que ce document soit revu dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur la liberté académique, les communications électroniques et les médias sociaux; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur la liberté académique, les communications électroniques et les médias sociaux.

xix. Droit à un milieu de travail exempt de harcèlement

Le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes sur le droit à un milieu de travail exempt de harcèlement soit maintenu en l'état et que ce document soit revu dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur le droit à un milieu de travail exempt de harcèlement; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur le droit à un milieu de travail exempt de harcèlement.

xx. Évaluation de l'enseignement

Le Comité de direction approuve les révisions de forme apportées à l'énoncé de principes sur l'évaluation de l'enseignement et prévoit le prochain examen de l'énoncé dans cinq ans.

Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Énoncé de principes sur l'évaluation de l'enseignement; (2) Formulaire de suivi du document-Énoncé de principes sur l'évaluation de l'enseignement.

12 h – DÎNER

13 h 30 – REPRISE DE LA RÉUNION

12. Réunions, conférences et organismes associés

a. Participation à des réunions et activités

i. Forum pour les agents principaux des griefs, 9 et 10 décembre

Le président mentionne que le Forum pour les agents principaux des griefs, qui s'est tenu les 9 et 10 décembre à Ottawa, a attiré un grand nombre de participants et participantes. Le forum comprenait des études de cas sur la façon dont les griefs ont été utilisés pour faire progresser l'équité, la gouvernance collégiale et la liberté académique.

ii. AGA de l'ULFA, 12 décembre 2022

Cette question a déjà été traitée au point 04. *Rapport du président.*

iii. Forum pour les présidents, 13 et 14 janvier

Le directeur général indique que le Forum pour les présidents s'est tenu les 13 et 14 janvier en format hybride. Il s'agit d'un événement annuel qui permet aux présidents des associations de personnel académique d'en apprendre davantage sur les services et le soutien offerts par l'ACPPU, de discuter des défis politiques et organisationnels et de créer des réseaux de soutien.

iv. AGA de la CUASA, 31 janvier

Cette question a déjà été traitée au point 04. *Rapport du président.*

v. Comité de l'équité, 9 février

Cette question a déjà été traitée au point 09. (a)(iv) *Rapport du Comité de l'équité.*

vi. Conférence de l'équité, 10 et 11 février

Cette question a déjà été traitée au point 09. (a)(iv) *Rapport du Comité de l'équité.*

b. Réunions et conférences prochaines (à titre informatif)

- i. Réunions des comités, 3 et 4 mars
- ii. Réunion du Comité de la négociation collective et de l'organisation, 23 mars
- iii. Forum de la négociation collective et de l'organisation, 24 et 25 mars
- iv. Réunion du Comité de direction, 18 et 19 avril
- v. Assemblée du Conseil, 20, 21 et 22 avril

c. Organismes connexes

i. Fondation Harry-Crowe

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

ii. SNACPPU

Le directeur général indique que le Syndicat national de l'ACPPU (SNACPPU) tiendra son assemblée triennale le 7 mai 2023 à Montréal, avant l'Assemblée générale du Congrès du travail du Canada (CTC). Les informations relatives à l'inscription ont été envoyées aux syndicats membres au début de la nouvelle année.

iii. Caisse de défense de l'ACPPU

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

iv. Fiducie commémorative J.H.-Stewart-Reid

B. Austin-Smith, administratrice de la Fiducie J.H.-Stewart-Reid, annonce que Jade Crimson Rose Da Costa, doctorante en sociologie à l'Université York, est récipiendaire de la Bourse 2022-2023.

v. Fonds de défense des libertés civiles de l'ACPPU

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

vi. Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

13. Questions diverses

Aucune autre question n'est à l'étude.

14. Éléments d'information

a. ChatGPT

Est inclus dans le dossier de réunion : Why I'm Not Scared of ChatGPT, Christopher Grobe, The Chronicle of Higher Education, 18 janvier 2023.

b. Définition de l'antisémitisme donnée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA)

Est incluse dans le dossier de réunion : Lettre de l'AAUP à l'honorable Catherine Lhamon, secrétaire adjointe aux droits civils, ministère américain de l'éducation, 27 octobre 2022.

15. Questions relatives aux effectifs

a. Rapport du comité du personnel

B. Austin-Smith, présidente du comité du personnel, fait rapport sur une réunion du comité du personnel.

HUIS CLOS

b. Affaires concernant la direction

HUIS CLOS

PAPATHEODORAKOS/JEANRIE : QUE la séance se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE

CHAU/AUSTIN-SMITH : QUE la séance reprenne son cours normal.

ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
